Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1963)

Rubrik: Situation financière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

III. SITUATION FINANCIÈRE

Comme chaque année, les comptes du CICR ont été vérifiés par la Société fiduciaire romande OFOR S. A. — institution agréée par le Conseil fédéral suisse et par la Commission fédérale des banques — qui a confirmé l'exactitude de la situation financière du Comité international telle qu'elle ressort, pour l'exercice 1963, des documents figurant en annexes I à VI, ci-après.

Les multiples activités déployées par le CICR au cours de l'année écoulée ont entraîné certains dépassements de ses prévisions. Les manifestations du Centenaire, de l'Exposition et du Congrès, en particulier, ont surchargé le poste « Indemnités, traitements et salaires » d'un montant d'environ 215.000 francs par rapport au budget. D'autre part, les dépenses extraordinaires entraînées par la mission de secours médico-chirurgicale du CICR au Yémen se sont montées à elles seules à près de 614.000 francs.

Le financement régulier du CICR dépend, rappelons-le, de la générosité des Etats parties aux Conventions de Genève, ainsi que des Sociétés nationales de la Croix-Rouge. Pour ses actions de secours, le CICR est heureux de pouvoir compter sur le produit de sa collecte annuelle auprès du peuple suisse, et sur les versements extraordinaires qui lui parviennent des Gouvernements, des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, et de donateurs individuels. L'effort fourni pendant l'année du Centenaire par tous ceux qui contribuent au financement des activités du Comité permet d'espérer un réajustement des contributions que l'incessante augmentation du coût de la vie et la diminution du pouvoir d'achat des devises rend indispensable.

Le CICR renouvelle l'expression de sa reconnaissance à l'égard de tous ceux qui lui assurent l'appui financier sans lequel il ne pourrait poursuivre sa mission.

Examen des résultats financiers:

Tableau I: Bilan du CICR au 31 décembre 1963

De ce bilan il ressort, d'une part, que l'excédent des dépenses sur les recettes ordinaires de l'année, soit Fr.s. 704.724,70, a été mis à la charge de la Réserve pour risques généraux et, d'autre part, que les déficits restant à recouvrer à fin 1963, des actions de secours du CICR au Népal (Fr.s. 1.496.738,61, dont Fr.s. 1.300.730,21 reportés de l'exercice 1962), et au Yémen (Fr.s. 613.840,89) ont été portés provisoirement à l'actif.

Tableau II: Compte des dépenses et recettes ordinaires de l'exercice 1963

Le budget pour 1963 prévoyait un déficit de Fr.s. 580.000 que les dépenses de l'exercice ont en fait porté à Fr.s. 704.724,70 malgré les augmentations de contributions enregistrées en cette année du Centenaire.

Tableau III: Liste des contributions apportées en 1963 au CICR par les Gouvernements et Sociétés nationales de la Croix-Rouge

L'ensemble de ces recettes — qui, rappelons-le, constituent la base même du financement régulier du Comité international — n'a couvert que la moitié environ des dépenses ordinaires de l'institution.

Tableau IV: Résumé du mouvement en 1963 du compte général des actions de secours

Au chapitre des recettes figure entre autres le produit net de l'appel du CICR au peuple suisse (collecte annuelle) qui, encore plus élevé que les années précédentes, a atteint la somme de Fr.s. 766.933,20.

Tableau V : Résumé des prévisions de dépenses et de recettes ordinaires du CICR en 1964

Les prévisions de dépenses ont été calculées sur la base des besoins courants actuels du CICR. C'est dire qu'un changement de la conjoncture internationale peut imposer au Comité international un élargissement imprévisible de ses activités et par conséquent de ses besoins financiers.

Tableau VI: Bilans et comptes de dépenses et de recettes à fin 1963 des fonds spéciaux, à savoir:

- Fondation en faveur du Comité international de la Croix-Rouge
- 2. Fonds Augusta
- 3. Fonds de l'Impératrice Shôken:
 - Désirant marquer l'année qui précède le cinquantième anniversaire de ce Fonds, en même temps que le Centenaire de la Croix-Rouge, Sa Majesté l'Impératrice du Japon a daigné faire un don personnel au Fonds Shôken du montant de 3.600.000 yen (Fr.s. 43.000,— environ)
- 4. Fonds de la Médaille Florence Nightingale.

COMITÉ INTERNATIONAL

BILAN AU 31

ACTIF	Fr.	Fr.
DISPONIBLE ET RÉALISABLE Espèces en caisse: — en francs suisses	32.077,08 4.262,48 107.344,33 395.996,28 65.822,45 10.609.001,— 3.016.700,70	14.231.204,32
DÉBITEURS Gouvernements	508.719,— 32.409,72 1.558,90 170.466,08 51.819,45 47.201,96 330.024,53	1.142.199,64
Actif transitoire		308.534,91
MARCHANDISES, stocks divers		38.993,60
AUTRES POSTES DE L'ACTIF (pour mémoire) Participation au capital de la Fondation pour l'organisation de transports de Croix-Rouge	1,	2,—
TRUST FUND Reliquat des intérêts des Fonds reçus dans le cadre du Traité de paix avec le Japon (avoirs en monnaies étrangères)		381.088,78 16.102.023,25
Déficits d'actions de secours restant a couvrir :		
Action au Népal	1.496.738,61 613.840,89	2.110.579,50 18.212.602,75
Débiteur pour cautionnement		400.000,—

DÉCEMBRE 1963

PASSIF	Fr.	Fr.
Fonds non encore affectés	750.836,75 403.731,32 525.938,96	1.680.507,03
CRÉANCIERS Gouvernements	1.514.541,25 69.007,65 14.894,05 48.830,40	0.017.900.70
Autres créanciers	368.117,21	2.015.390,56 316.732,45
TRUST FUND Fonds Traité de paix avec le Japon		381.088,78
Provision pour futures Conférences et réunions internationales de la Croix-Rouge	180.000,— 247.289,10	427.289,10
Réserve pour action en cas de conflit	5.000.000,—	
moins: Déficit de l'année 1963	3.391.594,83	8.391.594,83 5.000.000,—
Garantie en faveur de la Fondation pour l'organisation de transports de Croix-Rouge		18.212.602,75 400.000,—

COMPTE DES DÉPENSES ET DES RECETTES

	Fr.	Fr.
$D\'EPENSES$		
Frais généraux a Genève	4	2
Indemnités, traitements et salaires Allocations familiales, assurances et autres charges sociales Frais postaux, télégrammes, téléphone Entretien et installation des locaux, fournitures générales Frais de réception et déplacements en Suisse Service automobiles Autres dépenses	3.017.260,45 477.468,70 68.818,91 260.365,54 38.479,95 10.187,55 122.061,18	3.994.642,28
Frais spéciaux		
Revue internationale de la Croix-Rouge	85.266,90 72.212,65 132.859,40 39.000,— 33.072,45 89.348,35 36.018,59	487.778,34
Frais des délégations a l'étranger		190.835,26
		,
Attribution a la provision pour futures confé- rences et réunions internationales de la croix-rouge		30.000,— 4.703.255,88

ORDINAIRES DE L'ANNÉE 1963

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Fr.	Fr.
RECETTES		
Contributions et dons destinés au financement de l'activité générale		
Contributions de Gouvernements	1.875.853,98 501.263,44 566.384,56	2.943.501,98
Revenus de placements de fonds		
Revenus de fonds publics et intérêts de banques	350.706,30 31.110,50	381.816,80
Récupérations et recettes diverses		
Recouvrements de frais	641.383,75 31.828,65	673.212,40
Total des recettes		3.998.531,18
Déficit de l'année 1963		704.724,70
pris en charge par la Réserve pour risques généraux		4.703.255,88
		ļ

Liste des contributions faites au CICR en 1963 par les Gouvernements et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et affectées au financement des dépenses de l'année 1963

Tableau III

Pays	Gouvernements	Sociétés nationales
	Fr.s.	Fr.s.
Albanie Allemagne (République démocratique) Allemagne (République fédérale) Arabie séoudite Australie Autriche Belgique Birmanie Brésil Bulgarie Canada Ceylan Chili Chine	54.179,95 12.941,25 72.143,55 16.700,— 10.000,— 6.400,— 9.908,85 1.000,— 59.717,55 3.025,—	700,— 6.000,— 25.000,— 30.021,87 4.000,— 5.000,— 1.000,— 3.250,— 30.075,— 5.000,— 5.000,—
Colombie	17.200,— 7.566,55	3.726,— 4.051,85 480,—
Danemark	18.759,38 1.486,35 5.000,—	905,— 129.825,— 2.250,— 3.480,—
France Ghana Grande-Bretagne Grèce Haute Volta	61.600,— 60.475,— 18.000,— 1.762,—	25.000,— 2.100,— 36.341,25 5.000,—
Hongrie Inde Irak Iran Irlande	1.000,— 67.800,— 8.000,— 20.000,—	2.500,— 2.700,— 3.750,—
Irlande Israël Italie Japon Jordanie	5.500,— 7.500,— 60.000,— 21.606,25 3.624,—	4.000,— 20.000,—
Laos Liban Libéria Liechtenstein	5.859,45 2.511,35 2.500,—	1.875,— 2.000,—
Luxembourg	2.000,— 1.600,— 4.800,—	3.750,—

Pays	Gouvernements	Sociétés nationales
	Fr.s.	Fr.s.
Maroc	1.800,—	2.500,—
Mexique	17.290,—	,
Monaco	,	2.500,—
Nicaragua		1.726,—
Norvège	12.000,—	5.000,—
Nouvelle-Zélande	24.120,—	8.155,17
Pakistan	,	2.500,—
Pays-Bas	13.000,—	26.400,—
Pérou		3.000,—
Philippines	11.160,—	4.800,—
Pologne	15.000,—	7.500,—
Portugal	10.000,—	
République Dominicaine		2.496,60
République Sud-Africaine	36.180,—	17.125,—
République du Sénégal	2.000,	
Roumanie		4.000,—
Saint-Marin	1.000,—	1.875,—
Salvador	3.053,25	386,20
Sierra Leone	2.057,—	
Suède	41.511,—	
Suisse	1.000.000,—	~ 00
Syrie	0.010	500,—
Tanganyika	6.010,—	0.000
Tchécoslovaquie		3.000,—
Thailande	1 500	3.437,50
Tunisie	1.500,—	1.900,—
Turquie		10.625,—
URŠS		16.306,—
Uruguay	14 450 50	500,—
Vénézuela	14.456,50 3.949,75	9,000
Vietnam, République	5.343,75	2.000,— 1.750,—
Vietnam, République démocratique Yougoslavie	6.000,—	2.500,—
1 ougosiavie		
,	1.875.853,98	501.263,44

En outre, le CICR a reçu en 1963, au titre d'années antérieures, les montants supplémentaires suivants qui ont été portés à son compte de Réserve pour risques généraux :

Pays	Gouvernements	Sociétés nationales
	Fr.s.	Fr.s.
Arabie séoudite	25.882,50	4.050
Inde	10,000	1.350,
Pays-Bas	10.000,— 54.000,—*	
Turquie		8.500,—
Turquie	4.000,—	
*	93.882,50	9.850,—

^{*} Contribution spéciale.

RÉSUMÉ DU MOUVEMENT EN 1963 DU COMPTE GÉNÉRAL DES ACTIONS DE SECOURS

1	1	
	Fr.	Fr.
Solde global reporté au 31 décembre 1962		1.553.807,98
soit:		
Fonds non encore affectés	697.889,97	
Fonds affectés	294.092,12 561.825,89	
Total comme ci-dessus	1.553.807,98	
plus:		
RECETTES EN 1963 Fonds reçus par le CICR ou mis à sa disposition pour des actions de secours, tant morales que matérielles:		
a Dons reçus sans affectations déterminées — produit net de l'appel 1963 au peuple suisse (collecte)	766.933,20	
b Fonds parvenus au CICR de divers donateurs, collectivités et particuliers, avec affectations à des actions déterminées	473.423,68	1.240.356,88
		2.794.164,86
moins: Dépenses et charges en 1963 Achats de toute nature, frais de délégations et de missions encourus dans le cadre des actions de secours		1.923.507,12 870.657,74
à ajouter: Déficits 1963 d'actions de secours restant à recouvrer et portés provisoirement à l'actif du bilan:		
 — Action au Népal (réfugiés tibétains) — Action au Yémen (hôpital de campagne) —	196.008,40 613.840,89	809.849,29
Solde global au 31 décembre 1963		1.680.507,03
Se répartissant comme suit :	750 000 75	
Fonds non encore affectés	750.836,75 403.731,32 525.938,96	
Total comme ci-dessus	1.680.507,03	

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 1964

 \mathbf{ET}

FONDS SPÉCIAUX

RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES

$D \not\! E P E N S E S$	Fr.
FRAIS COMMUNS:	
Indemnités, traitements et salaires	2.804.000,—
Allocations familiales et charges sociales	433.900,—
Ports, télégrammes et téléphones	72.500,—
Entretien, installations et fournitures générales	240.500,—
Service automobiles	10.000,—
Frais de réception et de déplacements en Suisse	15.000,—
Dépenses diverses	53.000,—
Autres frais:	2
Publications, Information	149.100,—
Indemnités pour frais des membres du Conseil de Présidence	43.800,—
Commissions d'experts	25.000,—
Stages et traductions particulières	13.000,—
Missions envoyées de Genève	200.000,—
Délégations à l'étranger	416.900,—
	4.476.700,—
	,

Note. — Les prévisions de dépenses ci-dessus ne comprennent aucune marge pour les dépenses extraordinaires que les circonstances internationales obligeraient le CICR à engager en cours d'exercice.

Tableau V

ET RECETTES ORDINAIRES POUR 1964

RECETTES	Fr.
Contributions de Gouvernements	2.047.000,— 487.000,—
Dons et remboursements	710.000,—
Revenus de fonds placés	376.900,— 6.000,—
TRECEDECS CIVETSES	3.626.900,—
L'insuffisance de recettes par rapport aux dépenses ressortirait ainsi à	849.800,—
	4.476.700,—

FONDS SPÉCIAUX

1. FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1963

ACTIF Fr.	FONDS PROPRES ET PASSIF Fr.
Titres de fonds publics: Créances inscrites dans le livre de la Dette de la Confédération Suisse, estimées au pair (Valeur boursière Fr. 819.550,—) 827.000,—	Capital inaliénable 1.028.252,52 Fonds de réserve inaliénable: Solde reporté de 1962 129.890,35 Attribution statutaire de 15% des revenus nets de 1963 5.490,10 135.380,45
Titres déposés auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève, estimés au pair (Valeur boursière Fr. 283.992,—)284.600,— 1.111.600,—	Total des fonds propres 1.163.632,97 Comité International de la Croix- Rouge, son avoir en compte courant
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève 75.322,07	
Administration fédérale des contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer)	1.195.024,07

DÉPENSES	Fr.	RECETTES	Fr.
Droits de garde, frais de revision des comptes et frais divers	381,60	Revenus des titres perçus en 1963.	36.982,20
Attribution statutaire au fonds de réserve inaliénable: 15% des revenus nets de 1963 (art. 8 des statuts)	5.490,10		
Versement au CICR du surplus des revenus nets de 1963 (art. 7 des statuts)	31.110,50 36.982,20		36.982,20

2. FONDS AUGUSTA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1963

ACTIF	FONDS PROPRES ET PASSIF
Fr.	Fr.
Titres de fonds publics suisses, estimés au pair	Capital inaliénable 100.000,—
(Valeur boursière Fr. 117.600,—) 120.000,—	Réserve pour fluctuations de cours . 18.178,45 Solde actif disponible du compte de
Avoir disponible auprès de la Banque	résultats au 31 décembre 1963 13.708,55
Nationale Suisse, Genève 15.299,55	Total des fonds propres 131.887,—
Administration fédérale des contribu- tions, Berne (Impôt anticipé à récu-	Créanciers (allocations à retirer) 2.000,—
pérer)	Comité international de la Croix-Rouge
	son avoir en compte courant 2.384,55
136.271,55	136.271,55

DÉPENSES	Fr.	RECETTES	Fr.
Frais de circulaires, frais de revision de comptes, droits de garde et frais dive		Revenus des titres perçus en 1963 Solde actif reporté de 1962	3.492,— 10.644,10
Solde actif disponible au 31 décemb 1963: Solde reporté de 1962 . 10.644,1		·	
Excédent des recettes sur les dépenses de 1963 3.064,4	13.708,55 14.136,10	_	14.136,10

3. FONDS DE L'IMPÉRATRICE SHÔKEN

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1963

ACTIF Fr.	FONDS PROPRES ET PASSIF Fr.
Titres de fonds publics suisses, estimés au pair 508.000,- (Valeur boursière Fr. 498.120,—)	Capital inaliénable: Au 31 décembre 1962 346.250,— Plus:
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève 28.680,9	contonanto de la croix
Administration fédérale des contribu- tions, Berne (Impôt anticipé à récu-	Rouge Internationale (Yen 3.600.000,—)42.831,64 389.081,64
pérer)	Réserve pour fluctuation de cours 106.747,10
	Réserve pour frais administratifs: Solde reporté de 1962 . 507,45
	Attribution statutaire sur les revenus de 1963 . 685,80
	1.193,25 Moins:
	Frais administratifs effectifs 1963
	Solde actif disponible du compte de résultats au 31 décembre 1963 18.682,20
	Total des fonds propres 514.873,54
	Créanciers (allocations à retirer) 21.500,—
	Comité international de la Croix-Rouge, son avoir en compte courant 4.169,15
540.542,6	540.542,69

DÉPENSES	Fr.	RECETTES	Fr.
42° distribution des revenus à deux sociétés nationales de la Croix-Rouge, selon décision de la commission pari- taire du 11 avril 1963	9.000,—	Revenus des titres perçus en 1963 Solde actif reporté de 1962	13.716,25 14.651,75
Affectation de 5% des revenus de 1963 aux dépenses de l'administration du Fonds, selon l'art. 7 du règlement.	685,80	ч	
Solde actif disponible au 31 décembre 1963			
Solde reporté de 1962 . 14.651,75 Excédent des recettes sur			
les dépenses de 1963 . $4.030,45$	18.682,20	-	
-	28.368,—	_	28.368,—

4. FONDS DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1963

ACTIF	Fr.	FONDS PROPRES ET PASSIF	Fr.
Titres de fonds publics suisses, estimés au pair	32.000,— 2.774,80 259,20	Capital	25.000,—· 776,84
_	35.034,—	Comité international de la Croix-Rouge, son avoir en compte courant	9.257,16 35.034,—

DÉPENSES		RECETTES	
	Fr.		Fr.
Frais de composition et d'impression du nouveau diplôme Florence Nightin-		Revenus des titres perçus en 1963 Excédent des dépenses sur les recettes	931,20
gale	1.594,65	de 1963	2.022,35
Frais d'impression de la 441° circulaire	629,—		
Frais de gravure de médailles	310,—		
Frais postaux, frais de revision des			
comptes, droits de garde et frais divers	419,90	_	
-	2.953,55	_	2.953,55